Construire la porte du « Seine Gateway »

Les élus de l'Estuaire ont décidé de mettre en place un schéma de développement visant à satisfaire les besoins de foncier à vocation économique du territoire en positionnant les zones d'activités selon leur rôle au sein de l'Estuaire. Ce schéma a permis de révéler une disponibilité foncière supérieure à 400 ha sur le territoire de l'Estuaire (offre foncière mobilisable à court terme) sur laquelle une stratégie doit être engagée pour proposer un positionnement des zones d'activités et un niveau de services homogénéisé. Ils proposent dès à présent une offre identifiant trois types de zones pour favoriser le développement selon leur vocation et leur rayonnement. Tout d'abord, les zones « Cœur d'Estuaire » qui peuvent accueillir les entreprises traitant la logistique mais qui regroupent également les zones à vocation industrielle. Ensuite, les zones d'agglomération avec, d'une part, des activités de services (petite industrie et d'artisanat dans le cœur de l'agglomération Havraise), et, d'autre part, des zones périurbaines pour appuyer le développement des activités industrielles et logistiques liées au Port. Enfin, ils proposent une offre de zones d'activités des pôles structurants réparties sur l'ensemble du territoire pour favoriser leur dynamique économique.

Pour renforcer la lisibilité de l'offre foncière, une charte organisation économique structurante et durable de l'Estuaire de la Seine est portée par les élus. Elle prévoit la construction d'un schéma d'organisation global permettant l'accueil de tous types d'activités dans un cadre qualitatif pour les constructions et aménagements à venir.

AXE SEINE DES ZONES

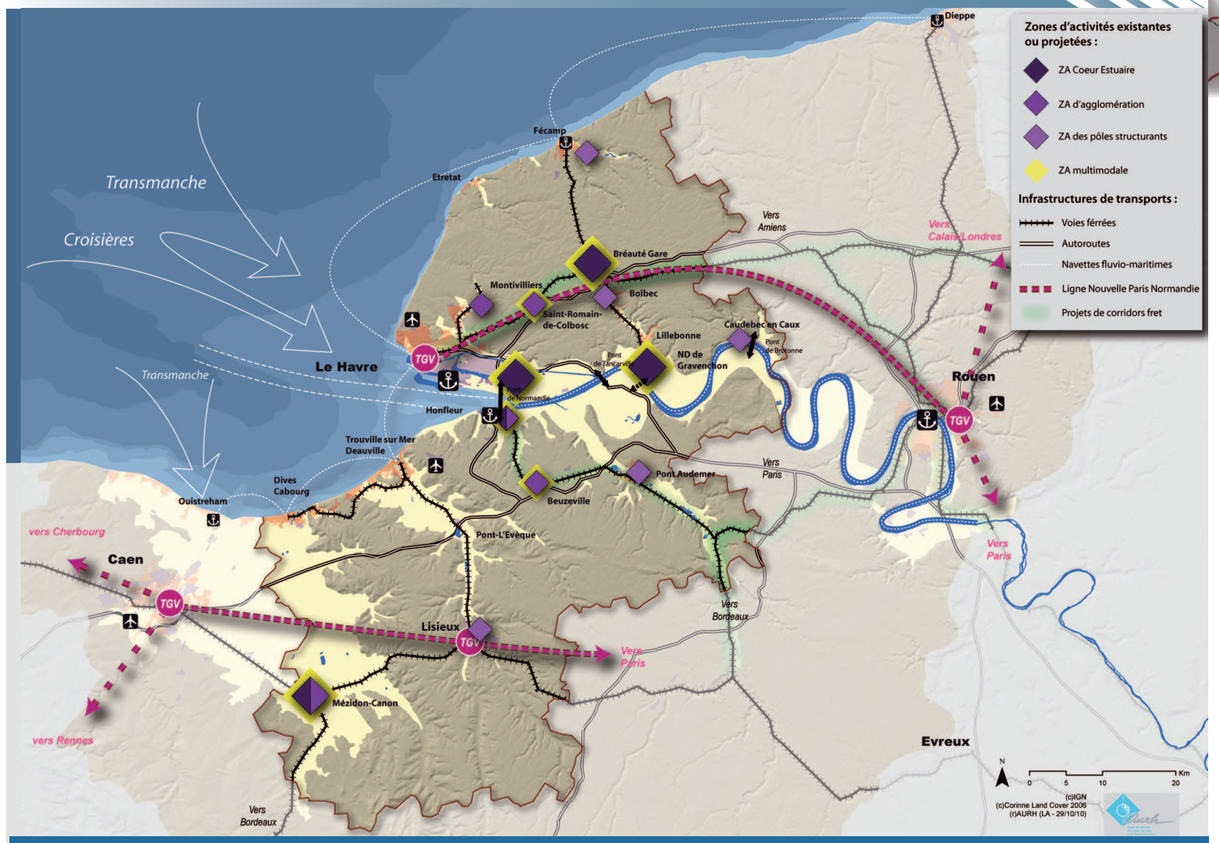

Le 21e siècle de l'Estuaire de la Seine

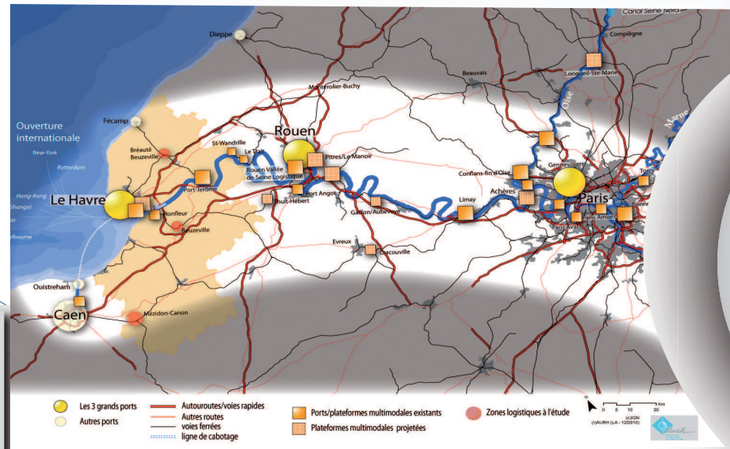

n°4 Économie et mobilité, deux composantes essentielles au projet stratégique de l'Estuaire

Sur l'échiquier international, économie et mobilité sont deux leviers stratégiques incontournables, qui composent le socle d'un projet et permettent de hisser le territoire vers l'ambition visée. Ce sont les deux premiers sujets traités par le Comité des Élus de l'Estuaire.

L'Estuaire : porte du Gateway « Axe Seine »

Qu'est ce qu'un Gateway ?

Gateway est un mot anglais qui, au sens propre, signifie « porte » ou « voie d'accès ». En pratique, pour l'Estuaire de la Seine, il s'agit de créer un vaste circuit dédié au transport de marchandises et à la logistique, grâce à un socle multimodal, fondé sur le fluviomaritime, mais également sur le fer et la route, et d'organiser un fonctionnement en réseau autour des trois ports de Paris, Rouen et Le Havre.

L'Estuaire détient une position stratégique

Le port du Havre est l'unique port en eau profonde de l'Europe du nord. Sa position stratégique aux portes de l'Atlantique et ses atouts portuaires doivent être renforcés. En effet, dans le même temps, les voies de navigation du grand nord s'ouvrent et vont redistribuer les cartes dans un contexte où l'envolée du coût des matières premières impose une consommation énergétique raisonnée. Positionné à l'entrée de la Manche et de la voie d'accès à l'Ile-de-France sur la façade Ouest-Européenne, le port du Havre, couplé aux ports de Paris et Rouen, est à même d'assurer la fonction de porte d'entrée et de sortie du Gateway de l'Axe Seine.

A quoi servira « le Seine Gateway » ?

L'objectif du « Seine Gateway » est d'atteindre et d'approvisionner rapidement le grand bassin de consommation parisien depuis la mer. Cela implique de donner une place au transport ferroviaire et fluvial en développant des plateformes multimodales permettant une connexion compétitive des ports de l'Axe Seine avec l'intérieur des terres (hinterland).

Plus généralement, il s'agit de favoriser le développement des ports de la Seine afin qu'ils constituent un hinterland d'envergure internationale.

Une priorité : intégrer les réseaux européens

Une connexion indispensable aux corridors fret européens

Le développement de la desserte ferroviaire est aujourd'hui indispensable pour accroître la capacité d'échanges du port et améliorer la fluidité des transports de marchandises et des personnes. Il doit être couplé aux voies maritimes et fluviales pour constituer une plateforme multimodale aboutie.

Proche de la région Ile-de-France, l'Estuaire est pénalisé par une mauvaise desserte ferroviaire, qui l'éloigne d'autant des réseaux européens, pour le transport des marchandises et des voyageurs. La Ligne Nouvelle Paris-Normandie (LNPN) Paris - Rouen - Caen - Le Havre, et, à terme, une ligne nouvelle grande vitesse Paris - Calais par Rouen, d'ores et déjà inscrites dans le schéma national des infrastructures de transport, mériteraient d'être inscrites aux premiers rangs des priorités, compte tenu des ambitions du Seine Gateway.

La réalisation de ces infrastructures permettra une desserte massifiée vers l'Ile-de-France et vers le corridor fret Nord-Européen. RFF propose déjà parmi ses projets la création d'un corridor fret du Havre vers le nord de l'Europe via Lille et d'un corridor vers l'Ile-de-France prolongé par un axe vers l'est. Reste à développer un corridor vers le sud de l'Estuaire.

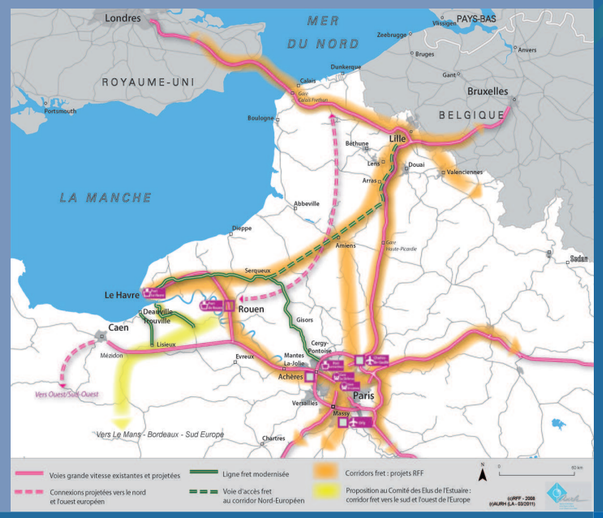

S'appuyer sur un tissu industriel performant adossé au port pour anticiper les mutations économiques

Faire évoluer l'appareil productif de la vallée de Seine

Historiquement implantées sur l'axe Seine, les grandes filières industrielles de la pétrochimie et la chimie, de l'automobile et de l'aéronautique constituent un appareil productif stratégique de l'économie nationale. Malgré la baisse constante de l'emploi industriel, le territoire dispose d'un savoir-faire et d'un outil productif majeur sur lequel il peut s'appuyer pour faire basculer cette économie dans l'ère de l'après-Kyoto.

Anticiper les mutations de l'économie du XXIe siècle : l'écologie industrielle

Cœur économique et productif de l'Estuaire, l'espace industrialo-portuaire de la plaine alluviale, qui s'étend sur les deux rives de la Seine, de son embouchure à Port-Jérôme, est l'un des principaux sites de production français, dans les domaines de l'industrie chimique, pétrochimie et automobile. Il doit engager une mutation importante afin de se mettre en capacité de répondre aux enjeux économiques et environnementaux du XXIe siècle. Les bouleversements économiques internationaux impactent l'industrie de la vallée de Seine, aujourd'hui en perte de vitesse. Certaines industries sont amenées à engager des mutations profondes, certaines vont disparaître, d'autres vont apparaitre. Cette mutation passe par la mise en œuvre d'une infrastructure portuaire, logistique et de transport compétitive, le développement de nouvelles filières industrielles, permettant d'engager un processus de ré-industrialisation, et la gestion des interfaces avec les espaces naturels emblématiques, qui font l'objet d'une réflexion prospective autour du concept d'écologie industrielle. L'objectif étant de rendre compatible des activités industrialo-portuaires intensives avec la préservation des ressources et des grands paysages (réserve naturelle, sites classés, qualité architecturale, etc.), les acteurs du territoire de l'Estuaire mènent aujourd'hui une réflexion autour de la gestion anticipée du risque (ORMES – IER), et une économie tournée vers le traitement des déchets et des effluents.

L'écologie industrielle est une démarche globale, qui a pour objectif de réduire les pollutions « à la source » et d'organiser les circuits de vie des produits, afin que les déchets d'entreprises se transforment en matière première pour d'autres.

Principales propositions en terme de mobilité dans l'Estuaire de la Seine

L'Estuaire de la Seine s'organise

Le Comité des ÉLus de l'Estuaire a formulé des propositions concrètes pour réduire les coûts de déplacements des usagers, et favoriser l'intermodalité et les mobilités, notamment nord-sud : aires de covoiturage, pass'estuaire, …

L'arrivée d'une LGV sur un territoire est un accélérateur des tendances, positives et négatives. Pour tirer profit de cette arrivée, le territoire de l'Estuaire de la Seine doit anticiper et s'organiser afin d'accueillir de nouvelles activités économique et attirer de nouvelles populations.

Dans le même temps, le cœur du territoire havrais va retrouver une nouvelle attractivité.

Il doit s'organiser pour permettre l'accueil des activités maritimes et portuaires tertiaires de haut niveau : armateurs, transitaires, assurances, logistique, … mais également un campus portuaire, maritime et logistique en articulation avec le projet de l'Ecole Nationale de la Marine Marchande.

Légende :

- Ligne ferroviaire SNCF existante
- Pôle touristique majeur d'envergure nationale
- Principale gare voyageur en activité
- Renforcer les corridors fret ferroviaires
- Corridors fret à compléter ou créer
- Renforcer le corridor fret fluvial axe Seine
- Principaux pôles intermodaux à renforcer et développer
- Lignes de bus interurbains à développer
- Rendre lisible le réseau de bus interurbains (horaires, correspondances, plans, tarifs) Tendre vers un Pass'Estuaire à plus long terme
- Axe de desserte en commun ferroviaire (extension, réouverture) ou de Bus (hsn Haute Niveau de Service)
- Lignes fluvio-maritimes à créer
- Lignes fluvio-maritimes complémentaires
- Nouvel axe routier structurant (Pont-L'Evêque/Orbec A29/A28)
- Aménager des parkings de covoiturage sécurisé organiser le covoiturage et diffuser l'information
- Tracé indicatif LGV Normandie horizon 2017-2020

Écologie industrielle estuaire

SEINE PRODUCTION VALLEY

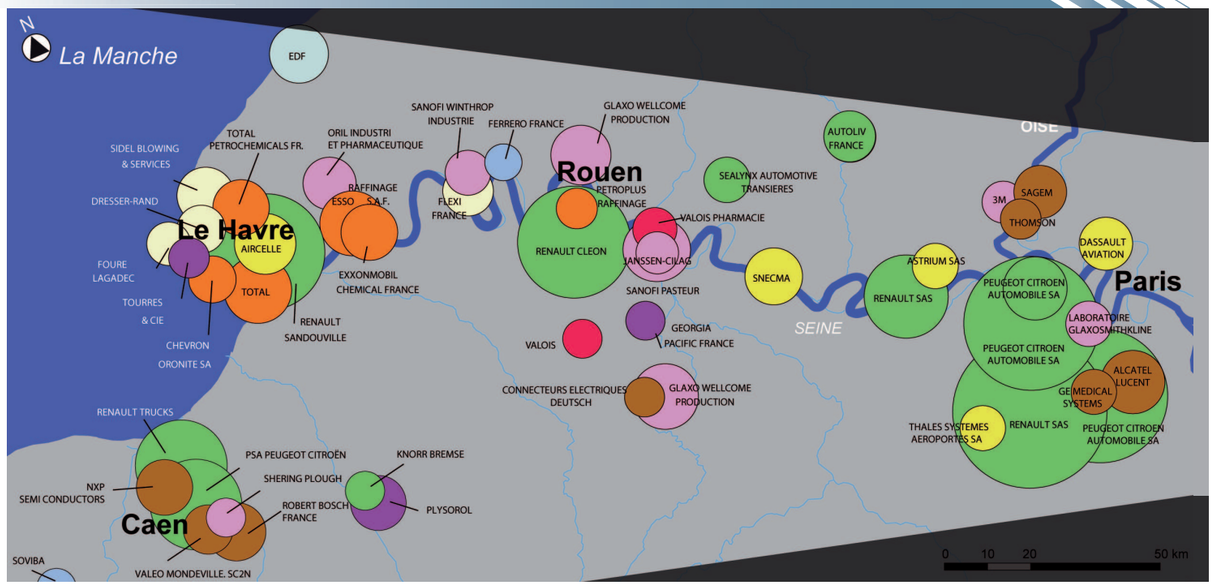

FILIERES MAJEURES
- Automobile
- Construction mécanique - Métallurgie
- Pétrole/Chimie
- Pharmacie
- Construction aéronautique
- Plasturgie

FILIERES EN DEVELOPPEMENT
- Papier - carton - Verre
- Fabrication de matériel électrique et électronique
- Industrie agro-alimentaire

Effectif salarié

8 500
4 600
1 500
500

Sources : CRCI Haute-Normandie - Normandie Développement - CCI Val d'Oise et Yvelynes